



Université de Bretagne Occidentale

Brest,
le 2 avril 2020

Communiqué

Le conseil d'administration de l'Université de Bretagne Occidentale s'est réuni ce jeudi 2 avril 2020, en visioconférence, conformément aux règles sanitaires en vigueur. Les administrateurs de l'UBO étaient appelés à élire le président de l'université pour la mandature 2020-2024. Le président sortant, Matthieu GALLOU, a été réélu.

UNE PROCÉDURE EN TROIS ÉTAPES

L'élection du président d'une université est un suffrage indirect. Elle découle du renouvellement du conseil d'administration dont la majorité des membres sont élus par leurs pairs. Le conseil d'administration est composé de 36 membres. Parmi eux : 6 sont des étudiants, 6 sont des personnels administratifs et techniques et 16 sont des personnels enseignants ou enseignants-chercheurs, répartis en deux collèges. À cela s'ajoutent 8 personnalités extérieures : 4 sont des représentants nommés par des collectivités et des organismes de recherches et 4 sont des représentants d'entreprises, de syndicats ou d'établissements d'enseignement secondaire, désignés par les autres membres du conseil d'administration.

Première étape du processus de renouvellement de la gouvernance de l'université, le renouvellement des représentants de la communauté au conseil d'administration s'est tenu les 11 et 12 février derniers. Les nouveaux élus au conseil d'administration et les quatre personnalités extérieures représentant les collectivités et organismes ont ensuite désigné les quatre dernières personnalités extérieures amenées à siéger au conseil d'administration. Le conseil d'administration étant au complet, il était convoqué le vendredi 20 mars pour procéder à l'élection du président de l'UBO. Mais un confinement total a été prononcé dès le 16 mars, rendant impossible cette réunion du conseil d'administration.

UN CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER

Le mandat du président arrivant à l'échéance, et l'UBO ne se trouvant pas dans la situation où le mandat du président sortant était prolongé par la loi d'urgence du 22 mars 2020, il appartenait à l'UBO, comme aux universités de Reims et de Cergy Pontoise avant elle, d'organiser à distance une séance du conseil d'administration. Le report de cette

élection aurait grandement pénalisé l'établissement dans une période difficile où de nombreuses décisions importantes et urgentes se doivent d'être prises, en concertation avec les membres des conseils et dans l'intérêt premier des étudiants.

Les administrateurs se sont donc réunis ce jeudi 2 avril, à 9 h 00, en visioconférence, pour élire, sous contrôle d'huissier le président de l'université.

2 CANDIDATURES DÉPOSÉES

Au total, deux candidatures avaient été déposées :

- Matthieu GALLOU, professeur agrégé de philosophie, président sortant.
- Jérôme SAWTSCHUK, maître de conférences en géographie.

MATTHIEU GALLOU, RÉÉLU POUR QUATRE ANS

Avec 25 voix sur un total de 36, le conseil d'administration a renouvelé sa confiance au président Matthieu GALLOU pour un nouveau mandat de quatre ans.